

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  En exercice 18 Présents -14- Votants -17- Abstention --	L'an deux mil sept le <b>02 mars 2007</b> Le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DE CROSSEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François <b>GAUJOUR</b> , Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : <b>26 février</b>  <b>Présents</b> : Mmes EMIN, LEQUIEN, PERIER-CAMBY, PEYLIN, RONDELET ; Messieurs BARALDI, BERENGER, FUGIER, GUILLON, PERRET, ROUDET, STEFANUTO, TROUILLOUD. <b>Absents</b> : Madame LAURENT, pouvoir à monsieur TROUILLOUD, Madame MARRANT, pouvoir à madame LEQUIEN, Monsieur BARNIER, pouvoir à monsieur BERENGER. Monsieur VACHER. Secrétaire de séance : <b>Monsieur Roger TROUILLOUD-</b>
---	--

**CONVENTION Etablissant les modalités de subventions pour  
L'ASSOCIATION « A.E.J »**

Monsieur le maire donne lecture au Conseil de la convention établissant les modalités de versement de subvention à l'association « A.E.J » pour l'année 2007

Après avoir entendu et délibéré :

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Fait à St Etienne de Crossey le 05 mars 2007

Sceau de la Mairie :

**Le Maire**  
**J.F. GAUJOUR**